

LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE RECRUTE

par voie statutaire et à défaut contractuelle

UN(E) DIRECTEUR (TRICE) DES SITES, DOMAINES & MUSEES

Pour ses dix sites, domaines & musées



Les musées de France : Musée d'Histoire Ethnographie, Musée d'Archéologie, Maison de la Canne, Musée du Père PINCHON, Ecomusée.

Les sites et domaines : Domaine de la Pagerie et Parc des Floralties, Domaine de Fonds Saint-Jacques, Centre Culturel Antoine TANGAMEN dit Zwazo, C.D.S.T. (Centre de Découverte des Sciences de la Terre), Maison des Volcans.

Les collections concernent les classifications suivantes : Archéologie, Ethnologie, Histoire naturelle, Industrielle, Moderne et Contemporaine.

MISSIONS : ♦ Sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe de la Culture, Art, Patrimoine, le (la) directeur(trice) des sites, domaines et musées, dirigera des structures qui proposent au public une offre de valorisation du patrimoine martiniquais. ♦ Il-elle participe à la politique des ressources humaines et identifie les besoins en termes de recrutement. ♦ Le rôle d'un conservateur de musée est de protéger, étudier, mettre en valeur et diffuser les collections d'un musée et veiller au maintien de la cohérence de la muséographie/scénographie. ♦ Ses fonctions de directeur couvrent de nombreuses missions et responsabilités. Mais sa mission principale est avant tout d'encadrer l'Instance de Coordination et tous ses collaborateurs rattachés aux sites domaines et musées. ♦ Il-elle devra veiller à la préservation des œuvres d'arts, organiser et superviser les expositions temporaires et permanentes.

ACTIVITES GENERALES : ♦ Diriger, accompagner les études scientifiques portant sur les objets de la collection ♦ Chargé de l'inventaire, de l'étude et de la mise en valeur et de conservation des collections. ♦ Elaboration et rédaction pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel et/ou du projet scientifique et culturel des sites, domaines et musées. ♦ Coordonner différents corps de métiers, restaurateurs, personnels administratifs ou techniques. ♦ Programmation artistique et culturelle des structures déterminées avec l'instance de Coordination. ♦ Création, production et diffusion d'évènements artistiques dans et hors les murs. ♦ Élaboration, suivi, contrôle budgétaire et financier. ♦ Pilotage et développement des ressources humaines. ♦ Planification des besoins patrimoniaux. ♦ Organisation et mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et de démarches qualité. ♦ Promotion de l'action publique et communication. ♦ Organisation et pilotage des dispositifs de sécurité des personnes et des biens. ♦ Élaborer des stratégies et des plannings de conservation et de restauration. ♦ Représenter la Collectivité dans des instances ou manifestations extérieures caribéennes ou internationales (colloques, séminaires, salons, biennales, ...).

PROFIL : Conservateur du Patrimoine ou Attaché de Conservation principal du Patrimoine, doté d'une expérience confirmée dans la gestion de Musées labellisés Musées de France

Formation supérieure Bac +4/5 • Institut National du Patrimoine • Une maîtrise voire une expertise sur les cultures des peuples de la Caraïbe et du bassin géographique des Amériques et de la Caraïbe serait un atout.

COMPETENCES : ♦ Bonnes notions de l'histoire et de l'environnement caribéen, de l'histoire de l'art et de la littérature internationale. ♦ Connaissance des milieux muséaux. ♦ Bonnes connaissances en matière d'achats publics. ♦ Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du spectacle vivant, du patrimoine culturel immatériel, des arts plastiques, de la muséologie, et du numérique. ♦ Fonctionnement des sites domaines et musées. ♦ Capacité à rechercher et mobiliser des partenariats pour mettre en œuvre les projets. ♦ Capacités managériales. Maîtrise de l'anglais et bonnes notions d'espagnol.

QUALITES : ♦ Rigueur. Grande disponibilité. ♦ Sens de la pédagogie. ♦ Autonomie ♦ Respect des œuvres. ♦ Sens des relations humaines et de la Convivialité. ♦ Sens du service public.

CONDITIONS D'EXERCICE : ♦ Déplacements fréquents. **En période d'exposition** : horaires décalés et certains week-ends.

DATE LIMITE : ♦ 24 mars 2025 – les candidatures (Lettre de motivation – C.V. actualisé – Copie des diplômes et justificatifs correspondants) devront être adressées à M. Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique – Exclusivement à l'adresse mail suivante:

declaration.emploi@collectivitedemartinique.mq